

Action de l'inspection

Bilan et perspectives

Commission de suivi de site (CSS)

STORENGY

Germigny-sous-Coulombs

10 février 2022



PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE

Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Énergie
d'Île-de-France

www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr

Action de l'inspection IC

Inspection du 8 décembre 2021

- Thèmes abordés :

Suites de l'inspection 2020, mesure de maîtrise des risques, visite des installations

- Principaux constats :

- Absence de mesure de maîtrise des risques instrumentée :

Détection incendie et automatisme de mise en sécurité associé absents autour de 3 puits d'exploitation

→ Mise en conformité sous 6 mois.

- Certaines « anciennes non-conformités » électriques restent encore non soldées.

→ Résorption de l'ensemble des non-conformité électriques « historiques » en 2022.

- Une protection thermique autour d'une tuyauterie aérienne à réajuster.

→ Correctif à apporter sous 1 mois. **soldé**

Action de l'inspection IC

- Autres constats
 - Valorisation d'éléments structuraux en tant que MMR non cohérente avec procédure STORENGY nationale.
 - Mise en cohérence à réaliser en 2022.
 - Absence du contrôle annuel approfondi des protections thermiques (MMR).
 - Soldé, contrôle réalisé fin 2021, mise en œuvre des correctifs en 2022.

Perspectives 2022

- Notice de réexamen quinquennal de l'étude de dangers
- Porter à connaissance relatif à la modification de l'étude de dangers (consolidation des calculs d'effets de certains phénomènes dangereux)
- Inspection(s) 2022



Merci de votre attention



PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ILE-DE-FRANCE